

COPY.

Lloyd's Register of Shipping,

71, Fenchurch Street, E.C. 3.

Le 7 Novembre, 1919.

Monsieur,

S. Je suis dument en possession de votre lettre du 30 du mois ecoule, et je note que la goelette "MARIE-JEANNE" est en relache forc^{cée} a Perros-Guirec, par suite d'avarie a sa co^{qu}que. Si les armateurs desirent maintenir la cote du navire au Livre-Registre de la Societe, l'avarie en question devra etre reparee sous la surveillance de l'Inspecteur de la Societe a Nantes, et les armateurs devraient donc se mettre en rapport avec lui pour qu'il puisse prendre des dispositions afin de se rendre a Perros-Guirec.

Le nom et l'adresse de l'Inspecteur sont comme suit:-

L.G.G. Demarest,
47, Quai de la Fosse,
Nantes.

Veillez agreer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingues,

Adjoint au Secretaire,

Monsieur le Capitaine Guegot,
Goelette "MARIE-JEANNE",
PERROS-GUIREC,
Cotes-du-Nord,
France.



© 2021

Lloyd's Register
Foundation

608481-008491-0133